

Comité de soutien à Elisabeth BORREL

Communiqué de presse

Mohamed Alhoumekani, un des témoins clés dans l'affaire Borrel, vient d'être arrêté ce 24 août sans motif au Yémen où il rendait visite à sa famille.

Ex-officier de la Garde Républicaine de Djibouti, Mohamed Alhoumekani avait été entendu par les autorités judiciaires françaises dans l'instruction judiciaire sur l'assassinat de Bernard Borrel à Djibouti le 19 octobre 1995. Son courageux témoignage en janvier 2000 avait infirmé la thèse du suicide et consolidé la thèse de l'assassinat, juridiquement avérée depuis 2007.

Contraint de fuir son pays et réfugié en Belgique, où il a obtenu le statut de réfugié politique vis-à-vis de Djibouti, Mohamed Alhoumekani, qui possède la double nationalité, belge et yéménite, ne peut en principe être extradé vers Djibouti. Mais les autorités de Djibouti, qui voudraient faire taire ce témoin capital, réclament avec insistance son extradition. Sa sécurité et sa vie sont en jeu.

A l'occasion d'un ciné-débat organisé à Lisieux en novembre 2010 par le comité de soutien sur le rôle du témoin en justice dans une affaire d'Etat, les Lexoviens avaient pu le rencontrer, accompagné d'Ali Iftin, autre témoin clé dans l'enquête judiciaire. Ils avaient raconté les multiples menaces et intimidations dont ils sont victimes, y compris lors de leur séjour à Lisieux, comment leur vie avait basculé pour avoir courageusement témoigné dans l'affaire Borrel au nom de la vérité.

Au nom de la justice et du respect des Droits de l'Homme, le comité de soutien à Elisabeth Borrel demande instamment aux autorités françaises d'user de toute leur influence auprès des autorités yéménites pour que la sécurité et les droits de Mohamed Alhoumekani soient garantis et d'intervenir énergiquement pour qu'il recouvre au plus vite la liberté.

A Lisieux le 30 août 2013

Pour le comité de soutien,

André Lucas et Gilbert Rossé, co-présidents.